

## CHRONIQUE

### *Soutenance de thèse d'Éric Guilloteau*

Éric Guilloteau a soutenu le 23 octobre 2015 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme une thèse intitulée « *Étude d'une fortification disparue et de son évolution dans le contexte géopolitique de la Provence orientale du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Du château des comtes de Provence à la place forte des ducs de Savoie à Nice* » préparée sous la co-direction de M. Nicolas Faucherre, professeur à l'Université d'Aix-Marseille et de M. Yann Codou, maître de conférences, à Université de Nice Sophia Antipolis.

Le jury était composé de Mme Michèle Virol, professeur à l'Université de Rouen, membre du Groupe de recherches historiques GRHis-EA 3831, présidente et MM. Philippe Bragard, professeur d'Histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Université catholique de Louvain. Membre associé de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis), UMR-CNRS 8529 Lille, rapporteur, Yann Codou, maître de conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis, membre du Laboratoire CEPAM-UMR 7264, codirecteur, Nicolas Faucherre, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, directeur du LA3M UMR 7298, codirecteur, Alain Venturini, conservateur en chef du patrimoine, directeur des archives départementales de l'Aveyron.

Cette thèse s'est donnée comme objectif de reconstituer le château de Nice aujourd'hui disparu, en retraçant méthodiquement les étapes de sa construction du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis de sa destruction totale sur décision de Louis XIV. L'étude s'articule ainsi chronologiquement de l'apparition du château des comtes de Provence au X<sup>e</sup> siècle à la disparition de la forteresse après 1706, et se penche utilement sur l'examen des transformations opérées par les ingénieurs des fortifications aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les résultats d'un minutieux travail de suivi des modifications et des améliorations apportées au château de Nice sur le plan défensif durant cinq siècles sont corrélés ici aux enjeux politiques et stratégiques des maîtres de la Provence orientale qui se sont succédé durant cette période.

L'ouvrage est composé de deux volumes : la thèse proprement dite de 502 pages illustrées de 347 figures et un tome d'annexes de 520 pages. Le premier livre comprend environ 500 références, sources imprimées et travaux, s'achevant par 11 pages de repères chronologiques, un glossaire compilant dix auteurs, 22 pages de bibliographie, et un index des noms. La bibliographie est abondante. Il manque toutefois les travaux consacrés à Savone, ville ligure proche dont la topographie et l'histoire ne sont pas sans rappeler, *mutatis mutandis*, celles de Nice. L'omission d'une présent-

tion des sources manuscrites au début de cette partie bibliographique est d'autant plus regrettable que des recherches importantes ont été réalisées par l'auteur, notamment au Service Historique de la Défense de Vincennes et aux Archives d'État de Turin, et qu'un inventaire de l'iconographie<sup>1</sup> est, de fait, proposé dans le volume d'annexes. Ce second livre présente en plus des données archéologiques collectées lors des fouilles dirigées par Éric Guilloteau entre 2008 et 2014, la publication de textes médiévaux des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (inventaires du château comtal, éléments comptables et archives camérales), des documents datant de la période moderne entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (inventaires, éléments comptables, épigraphes, mémoires et lettres d'ingénieurs, textes relatifs aux sièges du château de Nice), avant de se terminer par une modélisation en trois dimensions de la forteresse de Nice.

Les deux volumes sont d'une présentation très soignée, d'une écriture claire et témoignent d'un souci de démonstration par comparaison des sources. Il s'agit d'une monographie sur le château de Nice, mais on sait que certaines monographies peuvent marquer leur temps.

Sur la forme, le texte est efficace, bien articulé et référencé, s'appuyant sur un appareil graphique divers et de grande qualité. L'appareil critique est exemplaire, avec une cartographie synthétique, un ensemble de croquis, de plans et de tableaux qui facilite la compréhension des développements. Les relevés et les plans analytiques et synthétiques de la main de l'auteur éclairent parfaitement le propos et permettent au lecteur de le suivre pas à pas dans sa démarche.

Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur aurait pu tenter d'aller plus loin, en particulier en développant l'action du comte de Provence et, plus encore, celle de son « ministre », Romée de Villeneuve, qui est abordée dans le travail mais de façon un peu rapide. Ce personnage, qui, dès 1224, obtint la gestion de la baillie d'Outre-Siagne, a probablement eu un rôle dans la création ou le réaménagement de fortifications majeures à Draguignan, Vence, Villeneuve-Loubet et Nice. L'élévation du comté de Savoie en duché en 1416 par l'empereur Sigismond I<sup>er</sup> constitua une date importante par la reconnaissance politique et diplomatique conférée à la Savoie, mais aussi par un renforcement du pouvoir dans « les terres neuves de Provence », essentielles pour l'accès du Duché à la mer et la communication entre la Provence et l'Italie. Nice devait être protégée, ce qui explique la construction d'une nouvelle fortification sur le plateau supérieur de la Colline (châtelet à l'ouest, tour du Môle au sud, travaux du front nord). La transformation du château médiéval des comtes de Provence en place forte par les ducs de Savoie au XV<sup>e</sup> siècle est étudiée notamment à partir des contrats des entrepreneurs des fortifications. Une approche des divers aménagements opérés au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle montre l'évolution du château en fortification bastionnée, dans le mouvement général d'adaptation de la défense aux progrès décisifs de l'artillerie. L'auteur illustre son propos par une présentation des réalisations de l'ingénieur André Bergante (boulevards d'artillerie) et de Jehan de Birag (éperon à l'ouest vers la ville basse et le cavalier « sur le belloard Saint Paul »). L'efficacité réelle d'une place forte s'éprouvant fatalement lors d'une offensive, trois sièges sont minutieusement étudiés et documentés dans cette thèse : les assauts franco-turcs de 1543, l'attaque et la prise françaises de 1691, le nouveau siège français de 1705 opéré en deux temps (la ville puis le château).

1. À cet égard l'inventaire iconographique par ordre chronologique est un outil remarquable pour suivre la morphogénèse de la place forte de Nice sur la longue durée.

Après le siège de 1543, les travaux de modernisation se sont poursuivis à Nice la dotant d'une fortification moderne, à l'instar d'autres places françaises comme ses voisines Antibes ou Saint-Paul de Vence par Jean de Renaud de Saint Rémy. La construction *ex nihilo* du fort de Montalban commandant le château de Nice, par l'ingénieur militaire Domenico Ponsello entre 1557 et 1570, puis celle du Forto novo de Nice par Ferrante Vitelli à partir de 1574 constituèrent deux programmes importants. Un parallèle est établi entre les deux chantiers, montrant les capacités d'adaptation des ingénieurs ayant dû tenir compte de l'existant. Ceci constitue un fil conducteur dans toute la thèse, avec la reprise de la fameuse « universelle contrariété » de l'ingénieur si bien analysée par Hélène Vérin dans la jolie formule : « sur le terrain uni du papier », soulignant que si les règles des traités de fortification s'appliquaient aisément dans les projets, l'exercice sur le terrain s'avérait toujours plus difficile.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Nice devint la vitrine du nouveau pouvoir, celui du prince cardinal Maurice de Savoie, lors de la guerre civile savoyarde (1638-1642). Il s'ensuivit la construction rapide du bas-fort Saint-Sauveur, puis celle de plusieurs dehors durant la décennie suivante (bastion détaché Saint-Jean, ravelin, fausse-braie). Toutefois ces nouvelles défenses ne résistèrent pas au siège français de 1691. C'est là un point important : Nice changea de souveraineté, et devint possession frontalière du roi de France, « le nouveau comte de Nice ». Dans cette partie où l'on s'attarde sur les travaux réalisés entre 1691 et 1696 sous la direction de l'ingénieur Antoine Niquet, peut-être aurait-il fallu insister sur le large processus d'intégration de Nice au royaume de France, étudié dans la thèse de droit de Pierre-Olivier Chaumet : *Louis XIV, comte de Nice. Étude politique et institutionnelle d'une annexion inaboutie (1691-1713)*. L'aménagement défensif constituant un aspect de la prise de possession française, les ingénieurs furent de fait les émissaires royaux pour la fortification et un long développement leur est consacré dans cette étude. De même, les nombreux cartons de dessins et de mémoires d'ingénieurs conservés aux archives de Vincennes attestent des exigences des services de l'administration Louis quatorzienne et de Vauban.

Compte tenu du changement d'alliance de Victor Amédée II lors de la guerre de succession d'Espagne, la paix de Turin permit au duc de Savoie de recouvrer la totalité de ses États, comprenant Nice, où les travaux de fortification furent poursuivis par l'ingénieur Honoré Guibert à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Un front bastionné et une lunette furent dressés en contrebas du front nord d'André Bergante, des ravelins et autres bastions détachés furent renforcés. Cette amélioration importante du système défensif ne résista cependant pas au siège mené par le duc de Berwick à la tête des troupes françaises, suite à la déloyauté du duc de Savoie. La ville prise, le château s'est rendu plusieurs mois plus tard le 4 janvier 1706 et fut démantelé du mois de janvier au mois de juillet de cette même année.

De prime abord, ce qui frappe dans cette thèse, c'est la masse importante des matériaux rassemblés et mis en œuvre, de rares à très abondants suivant les périodes. Pour les sources primaires (archives textuelles et iconographiques), l'effort de collecte est évident car elles apparaissent, sauf exceptions, comme dispersées. Aussi est-il regrettable que l'auteur n'en ait pas fait une présentation synthétique qui aurait à la fois souligné ses efforts et donné au lecteur la vue d'ensemble qu'il doit se construire au fil de la lecture. Cette synthèse se trouve néanmoins réalisée dans le volume II où ont été données de nombreuses éditions totales ou partielles de sources et où est dressé un répertoire iconographique. On aurait également aimé un bref aperçu des

fonds non encore prospectés pouvant potentiellement receler des informations sur le château. Toutefois les archives sont abondamment utilisées, transcrites, reproduites et confrontées. Les détails des dessins de différents auteurs ont ainsi été restitués côte à côte afin de mieux les comparer et de pouvoir tirer des conclusions ou des hypothèses sur la forme de la construction. La démarche heuristique, sous-jacente à l'analyse détaillée de tous les éléments de la forteresse et à la synthèse historique et évolutive, semble parfaite. La mise en contexte historique de chaque phase de construction ou de transformation permet au lecteur de sortir des pierres et de comprendre le but des travaux; le recours aux traités de fortification fournit l'explication de certains tracés fortifiés adoptés à Nice.

Du point de vue de l'approche archéologique, restituée dans les annexes issues des différents rapports de fouilles, Éric Guilloteau s'affirme comme un archéologue de grande qualité, et ce d'autant plus que le site n'est plus aujourd'hui qu'une plateforme goudronnée parcourue par les touristes, un espace s'opposant violemment aux gravures développées à partir du XVI<sup>e</sup> siècle offrant une image imposante du château de Nice. On regrette toutefois à la lecture l'absence de prise en compte des contextes géographiques: port, fleuve du Paillon, altimétries relatives par rapport au Montalban, substrat et formation géologiques de la colline, origine des carrières.

L'un des mérites de cette thèse réside dans l'étude minutieuse de la démolition du château. En croisant sources et fouilles archéologiques, l'auteur fournit une interprétation solide des effets des sièges sur la maçonnerie puis des démolitions volontaires de la forteresse par le démantèlement au pic et à l'explosif; ces observations croisées permettent la compréhension des techniques de mine et de la mécanique d'épandage des blocs après explosion, puis du remblaiement progressif au cours des siècles ultérieurs.

Le travail se termine par des propositions de restitutions en 3D du château, réalisées en collaboration avec les Services de la Ville de Nice. De telles réalisations seront sans doute, une fois l'ensemble achevé, le véritable aboutissement de cette thèse qui pourra alors dépasser le cadre universitaire et le milieu des spécialistes, pour communiquer à un plus large public les résultats d'une enquête dont on ne peut qu'apprécier l'ampleur, la complexité et le sérieux. Toute cette masse documentaire a été maniée avec habileté. Au fil des pages, Éric Guilloteau a manifesté un souci permanent de combattre, outre les idées reçues, les analogies et extrapolations trop rapides. Il n'a pas oublié de replacer constamment l'objet de son travail dans un contexte historique plus large. Sa démarche a été résolument démonstrative, aboutissant à un résultat des plus réussis, et démontrant que, envisagée de manière non étriquée, la monographie est loin de constituer un genre historiographique mineur.

À côté de cette approche monographique, une place a été largement donnée au développement de méthodologies innovantes, en particulier concernant l'usage des plans et des données iconographiques de la période moderne, reliés aux sources écrites et aux données archéologiques. Le riche travail d'Éric Guilloteau se distingue ainsi doublement: par son apport sur le sujet proprement niçois et par les aspects méthodologiques qui lui ont permis de fonder ses propositions. Ce travail est celui d'un archéologue qui nous propose une recherche d'archéologie dialoguant avec les textes et plus encore avec les sources iconographiques. Il se place ainsi dans la lignée de recherches trouvant leur origine dans la démarche mise au point par Paul-Albert Février dans sa thèse sur *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine*

à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La thèse d'Éric Guilloteau prolonge et enrichit les méthodes proposées par P.-A. Février.

Au total, il s'agit d'un travail novateur au carrefour de l'étude de la topographie archéologique et des sources militaires piémontaises et françaises, transcrites sur des supports graphiques contemporains utilisant le SIG et la 3D pour parvenir à des restitutions au plus près de la réalité ancienne. Tout au long de la thèse s'exprime une volonté de mener une réflexion méthodologique transposable à d'autres sites fortifiés. La thèse d'Éric Guilloteau témoigne d'abord d'un énorme travail d'investigation tant dans les dépôts d'archives français et italiens, les bibliothèques, que sur le terrain. Ensuite, la mise en convergence de toutes ces données issues de l'archéologie du sol, des représentations iconographiques et des textes en majorité inédits, par une méthodologie réellement exemplaire, lui a permis de donner une image apparemment exhaustive d'un château médiéval devenu forteresse moderne jusqu'à sa disparition au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur démontre parfaitement ses capacités d'analyse et de synthèse, comme sa maîtrise du sujet peu aisé de l'histoire de la fortification. C'est une très belle monographie complète qui est ici établie.

La thèse a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury.

P.H.

\*  
\* \*

## *Soutenance de l'habilitation à diriger des recherches de Daniel Faget*

Daniel Faget, maître de conférences en histoire moderne de l'université d'Aix-Marseille, a soutenu en présence d'un nombreux public à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme le 21 novembre 2015 son dossier d'habilitation à diriger des recherches devant un jury présidé par Alain Cabantous (université Paris1-Sorbonne) et composé d'Anne Brogini (université de Nice-Sophia-Antipolis), Gilbert Buti (université d'Aix-Marseille, coordonnateur de la recherche), Eloy Martin Corrales (université Pompeu Fabra, Barcelone), Thierry Perez (directeur de recherche au Cnrs, Imbe, université d'Aix-Marseille), Olivier Raveux, (chargé de recherche au Cnrs, Telemme, université d'Aix-Marseille), et Thierry Sauzeau (université de Poitiers).

D. Faget a d'abord rappelé son itinéraire de chercheur avant d'exposer des projets de recherches dont certains sont développés dans le mémoire soumis au jury avec son dossier de travaux, *L'écaille et le banc. Exploitation, négoce et usages des ressources de la mer dans la Méditerranée moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Sa thèse sur les relations qui avaient uni la société marseillaise au milieu marin<sup>2</sup> lui a permis de définir ce qui était à ses yeux l'approche environnementale : « une histoire des sociétés humaines autant que des écosystèmes, une histoire de la biodiversité répondant à une histoire des techniques, des réseaux de distribution ou de migration, l'ensemble de ces éléments étant analysés dans une constante interaction ». Ses travaux ultérieurs ont été placés sous une exigence d'élargissement spatial et temporel, ainsi que d'interdisciplinarité en multipliant les échanges avec les représentants des sciences du vivant.

« L'histoire des écosystèmes marins méditerranéens reste un angle mort de la recherche scientifique ». Trois axes lui ont semblé prioritaires. Constituer des bases de données relatives aux économies halieutiques anciennes, sur la ressource et les techniques, par une relecture des archives (ainsi l'enquête sur l'exploitation et la distribution des éponges au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le bassin méditerranéen). Étudier sous forme d'atlas les transferts techniques et humains qui ont profondément modifié l'économie halieutique des deux bassins de la Méditerranée depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Enfin varier les échelles, passer des flux internationaux à ceux qui s'inscrivent dans une échelle régionale ou locale, en particulier pour l'approvisionnement des marchés urbains, encore mal étudiés alors que Louis Stouff avait souligné il y a un demi-siècle tout l'intérêt de la thématique des poissonneries.

D. Faget souligne les enjeux d'une connaissance plus précise du passé du milieu marin en ces temps de surexploitation de la ressource, et la place que peut tenir l'historien dans la définition de politiques halieutiques durables par les analyses des capacités de résilience et d'adaptation des écosystèmes et des populations du passé qu'il peut apporter : « La demande est très forte aujourd'hui, de la part des sciences

---

2. Publiée sous le titre *Marseille et la mer. Hommes et environnements marin (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)*, Rennes-Aix. 2011.

océanologiques, d'une présence d'historiens dans les équipes de recherche». D. Faget souligne aussi l'apport capital du dialogue avec les spécialistes de ces disciplines dans la compréhension des sociétés littorales complexes du passé, Il souhaite appliquer « une approche hybride à un objet de recherche hybride, parce que global ». Il conclut qu'il pense pratiquer une l'histoire environnementale qui ne se réduise pas à une histoire des milieux naturels, mais qui soit aussi une histoire des techniques, une histoire des groupes sociaux et des acteurs économiques et qui s'inscrive dans la mouvance d'une histoire du fait maritime actuellement très renouvelée, en particulier à Aix-Marseille.

Tour à tour, les membres du jury ont salué l'intérêt de D. Faget pour le milieu marin. « Avec une enfance et une adolescence à Saint-Tropez, Daniel Faget a la mer chevillée au cœur, et il paraissait dès lors logique que sa passion devienne, après quelques détours, l'objet principal de ses recherches » (O. Raveux). Le caractère « pionnier » (T. Perez, O. Raveux) et l'originalité de ses champs de recherche ont été soulignés, ainsi que sa volonté de pratiquer une histoire totale du milieu marin et d'inscrire sa démarche dans l'interdisciplinarité, « à la croisée des sciences du vivant et des sciences sociales : histoire environnementale, qui comprend l'histoire de la pollution savonnaire à Marseille, histoire économique, sociale et culturelle des gens de mer, histoire des techniques et histoire des animaux, histoire des collections naturalistes aussi. » (A. Brogini). A. Cabantous ajoute que l'histoire religieuse affleure dans ses travaux à travers les prescriptions et interdictions de l'Église, qui ont été inégalement observées cependant.

D. Faget a su acquérir une expertise reconnue, y compris auprès de décideurs, dans les thématiques environnementales en « accordant aux sciences humaines une fonction essentielle, celle de la reconstitution, à propos de diverses espèces, de leurs états de base pour les siècles passés » (E. Martín Corrales). L'océanologue Thierry Pérez témoigne « de l'intérêt suscité par Daniel Faget à chaque fois qu'il prend la parole devant une communauté de biologistes ou d'écologues ». Il le considère « comme un partenaire indispensable à la conduite de différents programmes de recherche sur les changements globaux en Méditerranée ». Il estime que « parmi ses articles, on trouve des références majeures qu'il conviendrait de faire étudier par les étudiants des parcours de biologie et d'écologie marines, tant ils représentent des modèles d'interdisciplinarité pouvant apporter un regard nouveau sur le changement global et les capacités d'adaptation des sociétés humaines ».

Le jury, après avoir reconnu l'intérêt et la valeur des publications de D. Faget, s'est surtout attaché à l'examen du mémoire inédit, dont le style clair et précis a été unanimement souligné, certains de ses membres critiquant cependant un plan dont les chapitres sont trop souvent autonomes les uns par rapport aux autres et regrettant l'absence de conclusions intermédiaires – selon la tradition des soutenances, conseils érudits, indications bibliographiques, suggestions sur des points à approfondir n'ont pas manqué.

L'étude porte sur l'ensemble de l'époque moderne et de la Méditerranée – même si, a-t-on noté, le bassin occidental est privilégié et si E. Martín Corrales souhaiterait voir donner plus d'importance aux régions espagnoles. L'ingéniosité de D. Faget

pour trouver des fonds d'archives jusqu'ici peu explorés par l'histoire maritime a été soulignée. Ainsi ceux de communes situées à l'intérieur des terres (Aix, Pertuis, Salon, Lambesc, Arles et les villes du Roussillon) s'avèrent « fourmillier de renseignements » sur le fonctionnement des marchés, les circuits de redistribution, les réseaux de proximité, les fraudes, le rôle des notables dans l'affermage ou la place des femmes. « Autant de pages souvent très neuves et qui, pour la France méridionale moderne, n'ont guère d'équivalent », note A. Cabantous qui souligne aussi « l'utilisation très pertinente des fonds florentins *di Ufficiali di Sanità* ».

Particulièrement remarquées ont été les études de cas, d'abord de deux produits très significatifs, le thon et la sardine. D. Faget explique que dans les temps de stérilité des pêches, les techniques nouvelles (la pêche au bœuf, ancêtre du chalutage) associent leurs effets dévastateurs aux conséquences hivernales du *Petit âge glaciaire* sur le plancton. Th. Sauzeau observe que « la thèse d'une perturbation climatique de la chaîne alimentaire – la succession d'hivers rigoureux abaisse la fréquence des *bloom* planctoniques dont se nourrissent les sardines, elles-mêmes chassées par les thons – offre un modèle d'analyse systémique très convaincant, tant pour le XVIII<sup>e</sup> siècle que pour les crises plus récentes ».

Amplement commentées sont les pages qui traitent de « ressources méconnues ou ignorées » (G. Buti) et qui constituent « une succession de développements très stimulants, véritables découvertes et avancées de la connaissance » (A. Cabantous). Ainsi l'étude exemplaire des éponges – dont on découvre les usages anciens variés, y compris pour la toilette mortuaire –, qui de surcroît, « montre l'intérêt des bases de données relationnelles, synthétisées en cartes ou graphiques très riches » (Th. Sauzeau). Celle de diverses « poussières de cales », en particulier, outre la boutargue et la peau de chagrin (de requin dans ce cas), la « soie de mer » (le byssus de la grande nacre, *pinna nobilis*, qui fut utilisé pour ses qualités textiles). Th. Perez note qu'au vu de son exploitation aux Temps modernes, « il semble évident que les stocks d'aujourd'hui ne représentent que des populations relictuelles ». Plus inattendu, le transport de coquillages et surtout d'animaux marins vivants – le phoque moine ou « chien de mer » s'avère avoir été l'animal favori des monteurs de foire.

Parmi les techniques étudiées et leurs aspects sociaux, D. Faget a suivi au XVII<sup>e</sup> siècle le développement des pêcheries sous monopole, *bordigues* et *madraques*, concédées par la seigneurie puis la monarchie, dont l'exploitation concentre un peu plus la pêche aux mains des plus riches et des plus influents des pêcheurs. Le XVIII<sup>e</sup> siècle connaît de nouveaux gains de productivité avec la diffusion de la *palangre* catalane et surtout du filet « bœuf » sur toute la rive nord de la Méditerranée occidentale. Très intéressante a été jugée l'étude des entrepreneurs de la mer, qui pratiquent les *arts traînants* ou des essais d'aquaculture et sont « souvent extérieurs au monde de la barque » (G. Buti). Selon la synthèse proposée par A. Cabantous, « par le biais de l'impact des techniques comme par celui de la crainte du tarissement de la ressource, l'étude permet d'appréhender la diversité, la fragilité, la dépendance, les capacités d'adaptation ou non de ces communautés halieutiques qui ne réagissent pas de la même manière aux impératifs imposés ou aux novations adoptées ».



La troisième partie, consacrée à « la mer offerte à la consommation », suit le cheminement du poisson et des autres produits de la mer. Elle apporte à la démonstration une richesse d'études de cas très fouillées à l'échelle régionale (Provence) ou bien à celle d'une ville (Perpignan) ou à l'échelle locale (les « fontaines » poissonneuses de Salses-le-Château en Roussillon). Outre « l'étude particulièrement neuve et très bien menée des poissonneries » (A. Cabantous), plusieurs pages sont consacrées au contrôle mis en place pour assurer le ravitaillement nécessaire aux populations et pour tenter de lutter contre toutes les formes de fraude organisée. Th. Sauzeau remarque que l'analyse fine de la situation des approvisionnements de Perpignan étend au marché du poisson des questionnements bien connus des historiens économistes pour le commerce des grains. Il souligne aussi que « la connexion de la Méditerranée avec l'Atlantique par des échanges croisés est riche de potentiel de recherches ».

D. Faget poursuit également l'étude historique des pollutions marines. « Dans ce domaine de recherche de l'espace méditerranéen, Daniel Faget est à la fois défricheur, lanceur d'alertes et chercheur mettant en perspectives historiques certains *désordres* du monde contemporain » (O. Raveux). Il apporte enfin sa pierre à l'histoire des cabinets de curiosités. E. Martin Corrales suggère qu'il étende son enquête aux trésors des églises et couvents.

Après l'examen de ce dossier, « la mer et ses ressources apparaissent bien comme l'élément essentiel de la culture des rivages méditerranéens et du conditionnement des marchés urbains littoraux et intérieurs, par le biais des réseaux de conservation, de transport et de distribution des produits de la pêche » (A. Brogini). « De nombreuses pistes ont été balisées qui pourront donner lieu à de futures enquêtes, y compris dans le cadre de travaux menés par des équipes pluridisciplinaires. » (G. Buti). Ainsi Thierry Pérez observe-t-il que, pour peu que des sources d'information existent, il serait particulièrement intéressant d'appliquer certaines des approches de Daniel Faget à l'étude des pêches aux Antilles ou en Polynésie.

Au terme d'une courte délibération, le jury a considéré, à l'unanimité, que par « l'originalité réelle du champ de recherches, les apports informatifs incontestables, l'usage de l'interdisciplinarité, l'emploi habile des jeux d'échelle ou encore l'intérêt des projets envisagés ou déjà engagés », Daniel Faget était digne d'être titulaire d'une habilitation à diriger des recherches en Histoire.

Régis BERTRAND

